

# AR

# AUGUSTIN RUINARD Académie

## Vente en l'État Futur d'Achèvement

### Objectifs et contexte de la formation

Cette formation permet de maîtriser le déroulement de la vente en l'état futur d'achèvement (VEFA), qui concerne l'achat d'un bien immobilier en cours de construction ou à construire. Les participants apprendront les bonnes pratiques et les modalités à respecter, de la rédaction du contrat préliminaire à son exécution, pour tirer un maximum d'avantages de ce type d'achat tout en évitant les pièges courants.

### Compétences attestées

- Connaissance de la Réglementation :
  - Comprendre la réglementation spécifique de la VEFA.
  - Savoir rédiger un avant-contrat avec des clauses adaptées.
- Gestion des Risques et Mise en Œuvre :
  - Identifier et gérer les risques liés à la mise en œuvre de la VEFA.
  - Maîtriser la mise en œuvre du contrat définitif et les garanties associées.
- Précautions et Recours :
  - Prendre les précautions nécessaires lors de la réception de l'opération.
  - Connaître les différents recours disponibles en cas de défaut de conformité.

### Types d'emplois accessibles

- Professionnels de l'immobilier
- Commerciaux
- Promoteurs
- Agents immobiliers

### Secteurs d'activité

- Immobilier résidentiel
- Immobilier commercial

- Promotion immobilière

## Programme de la formation

### Introduction à la VEFA :

- Découverte des spécificités de la VEFA et de la vente sur plan.
- Avantages et montage du projet VEFA.

### Réglementation et Contrats :

- Réglementation de l'avant-contrat et du contrat de réservation.
- Rédaction du contrat définitif et bonnes pratiques.
- **Cas pratique** : Rédaction d'un avant-contrat avec clauses spécifiques.

### Gestion des Risques :

- Identification et gestion des risques spécifiques à la VEFA.
- Prévention des défauts de conformité et gestion des paiements.
- **Exercice** : Analyse de cas concrets de défauts de conformité.

### Garantie et Recours :

- Garanties d'achèvement et de remboursement.
- Précautions lors de la réception de l'opération.
- Recours en cas de risques et non-conformités.
- **Atelier** : Mise en œuvre des garanties et des recours.

## Rythme de la formation

### En Formation Initiale

La formation se déroule sur 1 jour, principalement en cours théoriques et pratiques. Un parcours personnalisé peut être envisagé, entraînant des ajustements du volume horaire total.

## Tarifs de la formation

### En Initiale

Coût de la formation : 750 €

## Moyens et outils pédagogiques

Pour la formation en VEFA, une gamme variée de moyens et d'outils pédagogiques est mise à disposition :

- *Supports de Cours* : Documentation complète remise aux participants.
- *Méthodes Pédagogiques* : Exposé participatif, pédagogie interrogative et interactive, mises en situation autour de cas concrets.
- *Auto-évaluation préalable* en amont de la formation.
- *Évaluation des Acquis* : Évaluation en fin de formation pour mesurer les compétences acquises.

## Évaluation et Certification

L'évaluation des compétences sera réalisée par des cas pratiques et des mises en situation professionnelles.

## Avantages

- Programme complet couvrant tous les aspects de la VEFA.
- Formation dispensée par des experts du domaine immobilier.
- Pédagogie variée et interactive favorisant l'apprentissage et la mise en pratique.
- Certification professionnelle reconnue à l'issue du parcours.

# Inscription

Contactez-nous pour recevoir un dossier d'inscription ou pour obtenir plus d'informations.

En suivant ce programme de formation, vous acquerez les compétences et les outils nécessaires pour exceller dans le domaine de la comptabilité d'entreprise.



[augustinruinardacademie.com](http://augustinruinardacademie.com)



+33 (0) 1 60 79 08 37



[contact@augustinruinardacademie.com](mailto:contact@augustinruinardacademie.com)



64 Allée des Champs Elysées, 91080 Evry

AR

AUGUSTIN RUINARD  
Académie

Siret : RCS 949 493 183

TVA : FR65949493183

Certifications Qualiopi :  
L. 6313-1-1 & L. 6313-1-2

NDA : 11756715375

APE : 8559B